

# CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 9 juin 2023

à 20h00 à la salle Dulcie September

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 16 mai 2023.

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°096 au n°129.

Conventions signées par le maire du n°076 au n°101.

### **DIRECTION GENERALE**

- Désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales

### **EDUCATION**

- Signature d'une convention de prestation de service relative au projet éducatif « orchestre à l'école » pour les écoles élémentaire des rossignots et primaire des roches entre la commune de Nangis et l'école de musique de Nangis

### **RESSOURCES HUMAINES**

- Instauration de la participation de la collectivité au financement de la protection sociale complémentaire santé et prévoyance de ses agents dans le cadre de la labellisation
- Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim territorial du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne
- Délibération autorisant le recours aux services des entreprises de travail temporaire

**Question(s) diverse(s)**

**Question(s) orale(s)**

**Les séances du conseil municipal sont publiques**

**Le Maire,**  
Nolwenn LE BOUTER

